

A.N.P.A.A. Centre  
7, place Jean Monnet  
45000 ORLEANS

à adresser avant le vendredi 15 octobre 2010,  
à accompagner d'un chèque de 60 € à l'ordre de :

## BULLETIN D'INSCRIPTION

- Les différents aspects seront abordés au cours de cette journée en s'appuyant sur :
  - L'expérience des différents interlocuteurs concernés au sein de l'entreprise,
  - Le point de vue d'un avocat,
  - Les références d'organismes nationaux spécialistes de la santé et sécurité au travail,
  - Les compétences de professionnels de la prévention.
- Le développement de l'autonomie de l'entreprise, en matière de prévention des risques liés aux consommations de substances psycho-actives, n'est possible que s'il y a une harmonisation entre la politique de la santé et de la sécurité et les autres politiques de l'entreprise. Les nouvelles réglementations, l'évolution des responsabilités au niveau professionnel sont aussi des critères dont il faut tenir compte, pour une meilleure gestion des risques.
- Dirigeants et cadres d'entreprises privées et publiques ● Services des ressources humaines ● Médecins du travail ● Représentants syndicaux ● Délégués du personnel ● Assistants sociaux

A QUI S'ADRESSE CETTE JOURNÉE ?



## EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

*Gérer les risques professionnels  
liés aux consommations de substances psycho-actives*

**Jeudi  
18 novembre 2010**

à l'Hôtel MERCURE  
44/46 Quai Barentin  
45000 Orléans

Formation organisée par l'A.N.P.A.A. Centre

7, place Jean Monnet - 45000 ORLEANS  
☎ : 02 38 53 52 03 - Fax : 02 38 52 91 37  
E-mail : [anpaacentre@anpaa.asso.fr](mailto:anpaacentre@anpaa.asso.fr)  
Site internet : [www.anpaa.asso.fr](http://www.anpaa.asso.fr)

# OBJECTIFS

- Connaître les conséquences de la consommation des produits psycho-actifs licites et illicites sur les lieux de travail et les difficultés à aborder ces questions,
- Echanger sur les modes d'interventions en milieu du travail,
- Partager les savoir-faire en matière de prévention.

# PROGRAMME

<b>Matin</b>	<b><u>EVALUATION ET GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS</u></b>
08 h 30	Accueil des participants
09 h 00	Présentation de la journée par Mme Le Docteur Sihem BLANCHET, Présidente de la commission régionale de l'A.N.P.A.A. Centre
09 h 15/10 h 00	<i>Approche épidémiologique « substances psycho-actives et travail »</i> <u>Intervenante</u> : Mme Céline LECLERC, Directrice de l'O.R.S. du Centre
10 h 00/10 h 15	Echanges avec les participants
10 h 15/10 h 30	Pause
10 h 30/11 h 00	<i>Le document unique d'évaluation des risques pour la sécurité et la santé</i> <u>Intervenant</u> : M. Franck LOMBARD, Ingénieur-Conseil à la C.R.A.M. du Centre
11 h 00/11 h 15	Echanges avec les participants
11 h 15/11 h 45	<i>Responsabilités civiles et pénales de l'entreprise et des salariés</i> <u>Intervenant</u> : Me Philippe ARBOUCH, Avocat au Barreau de Paris, spécialisé en droit du travail
11 h 45/12 h 00	Echanges avec les participants
12 h 00/13 h 30	Repas sur place
<b>Après-midi</b>	<b><u>EN QUOI UNE DEMARCHE DE PREVENTION FACILITE-T-ELLE LA GESTION DES RISQUES ET DES SITUATIONS IMPLIQUANT LA CONSOMMATION DE PRODUITS PSYCHO-ACTIFS ?</u></b>
13 h 30/15 h 00	<i>Table ronde animée par Mme Christelle QUESNEY-PONVERT, coordinatrice régionale de l'A.N.P.A.A. Centre, composée de</i> <ul style="list-style-type: none"><li>- M. le Docteur Bernard MOSETTIG, Médecin du travail dans le Loir-et-Cher</li><li>- M. le Docteur Sandrine ROUSSEAU, Médecin coordinateur C.I.H.L.</li><li>- M. Bertrand FAUQUENOT, Chargé de formation externe à l'A.N.P.A.A.</li><li>- Directeur des Ressources Humaines (à définir)</li><li>- M. Hugues POUILLIN, Représentant des salariés, syndicat C.F.D.T. (à confirmer)</li><li>- Me Philippe ARBOUCH, Avocat au Barreau de Paris, spécialisé en droit du travail</li></ul>
15 h 00/15 h 15	Pause
15 h 15/16 h 15	<i>Présentation de la méthodologie d'intervention en milieu entreprise</i> <u>Intervenant</u> : M. Laurent FRANCOIS, Animateur-Formateur à l'A.N.P.A.A. 45
16 h 15/17 h 00	<i>Questions/réponses aux thèmes proposés par les participants</i>
17 h 00	Discours de clôture par Mme le Docteur Sihem BLANCHET, Présidente de la commission régionale de l'A.N.P.A.A. Centre.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**à retourner avant le vendredi 15 octobre 2010 à A.N.P.A.A. CENTRE - 7, place Jean Monnet - 45000 ORLEANS**  
accompagné d'un chèque d'un montant de 60 € (participation aux frais, déjeuner inclus)

Nom, Prénom : .....

Fonction : .....

Entreprise : .....

Adresse complète de l'employeur : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

*Cette journée peut être prise en charge par la formation continue, une attestation sera remise à chaque participant. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour connaître les modalités (☎ 02.38.53.52.03)*